

*« Conformément aux articles 14 à 20 de ses statuts, la SOCIETE MUTUALISTE GENERALE DE PREVOYANCE, immatriculée sous le numéro SIREN, 316 710 441 informe ses adhérents qu'elle organise l'élection des délégués de son Assemblée Générale.*

*Tout membre participant ou honoraire est électeur ou éligible.*

*Le mode de scrutin est le suivant : scrutin de liste proportionnelle avec une répartition des restes au plus fort.*

*Pour être recevable, les listes de candidatures devront être complètes (10 titulaires et 2 suppléants) et déposées physiquement au siège de la mutuelle avant le 12 avril 2024 à 12 heures 00.*

*Les listes devront être déposées avec les déclarations individuelles de candidature remplies (modèle établi et mis à disposition par la Commission Électorale sur simple demande) et la profession de foi afférente à la liste déposée.*

*Un récépissé constatant chaque dépôt de liste sera remis par la Commission Électorale aux déposants de liste.*

*Pour tout renseignement complémentaire relatif aux présentes opérations électorales, il conviendra de s'adresser, du lundi au vendredi entre 09 heures 00 et 12 heures 00 et entre 14 heures 00 et 18 heures 00, aux membres de la Commission Électorale au siège de la SMGP – 25 Rue Trébois – 92300 LEVALLOIS ».*